



DONNÉES SOCIALES
DES CENTRES DE GESTION

Étude sur les secrétaires de mairie

exerçant dans les communes de moins de 2 000 habitants

sur le territoire de l'**Aube**

Sommaire

Exploitation des données disponibles sur Qlik (page 3)

Note méthodologique (page 4)

Présentation des taux de retour sur l'application données sociales (page 5)

Application données sociales : Enquête RSU, Enquête GPEEC (page 6)

Filtre sur Qlik (page 7)

Le nombre de collectivités / Le nombre d'agents / Le nombre d'ETPR (page 8)

La répartition selon la source de saisie (page 9)

La part des agents par type et strate de collectivités (page 10)

Le statut des agents / La répartition par catégorie / La répartition par genre (page 11)

La répartition par cadre d'emplois (page 12)

L'âge moyen / L'âge médian / L'âge moyen de départ en retraite / La pyramide des âges des agents sur emploi permanent (page 13)

Projections des départs à la retraite (page 14)

Le temps de travail (page 15)

La part des postes à temps complet / La part des agents à temps complet / La part des agents à temps partiel / Temps de travail des agents à temps partiel / Type de temps partiel / La part des postes à temps non complet / La durée de travail des agents à temps non complet / La part des agents en télétravail (page 16)

La rémunération médiane (en ETPR) annuelle par genre / La rémunération médiane (en ETPR) annuelle par classe d'âge et par genre des agents permanents (page 17)

La rémunération médiane (en ETPR) annuelle selon le diplôme / La rémunération médiane (en ETPR) annuelle selon le genre / La rémunération médiane (en ETPR) annuelle selon la catégorie (page 18)

Le nombre de femmes et le nombre d'hommes qui perçoivent une ou plusieurs primes et indemnités / Le montant des primes et indemnités (médiane) perçues selon le genre / Le montant des primes et indemnités (médiane) perçues selon la catégorie / Le montant des primes et indemnités (médiane) perçues selon la classe d'âge et le genre des agents permanents (page 19)

Le montant des primes et indemnités (minimum et maximum) perçues selon une périodicité annuelle selon différents critères (page 20)

Exploitation des données disponibles sur Qlik

Note méthodologique : ont été retirés de l'échantillon, les communes de moins de 2 000 habitants où il y avait plus d'une secrétaire de mairie (confusion je suppose des agents qui ont complété le RSU 2020).

Cette étude sur les secrétaires de mairie a été élaborée à partir des données recueillies dans l'enquête Rapport Social Unique 2020 et dans l'Enquête GPEEC 2020.

Aube (10)	Listing fichier INSEE	Enquête RSU 2020	Enquête GPEEC 2020
Nombre de collectivités répertoriées Nombre de collectivités ayant complétées leurs Enquête RSU 2020 <i>TAUX DE RETOUR RSU</i>	766	602 78,60%	
Nombre de communes de moins de 2 000 habitants répertoriées Nombre de communes de moins de 2 000 habitants ayant complétées leur Enquête RSU 2020 <i>TAUX DE RETOUR RSU</i>	502	373 74,30%	
Nombre de communes de moins de 2 000 habitants ayant complétées leur Enquête GPEEC 2020 (une seule secrétaire de mairie dans la commune) Nombre de communes de moins de 2 000 habitants ayant complétées leur Enquête GPEEC 2020 (deux secrétaires de mairie dans la commune)			118 7

Application données sociales

bs.donnees-sociales.fr/consolide/BilanSocialConsolide/

Applications Gmail Maps GLPI - Authentificat... eTemptation qlik\pandaloro

Autres favoris | Liste de lecture

CDG de la Moselle (57)
Connecté en tant que [Nom]

Nom : [Nom]
Prénom : [Prénom]
Nom de la collectivité : [Nom de la collectivité]
Fonction : [Fonction]
Téléphone : [Téléphone]
Email : [Email]
Se déconnecter

Effectifs 100%
o Titulaires
o Contractuel sur emploi permanent
o Contractuel sur emploi non permanent

Mouvements 100%

Absences et temps de travail 100%

Rémunération 100%

Conditions 100%

Formation 100%

Droits Sociaux 100%

Handitorial 100%

Gpeec 100%

Cache le menu



DONNÉES SOCIALES 2020
DES CENTRES DE GESTION

Vous avez transmis votre rapport social unique à votre CDG et il est en attente de validation.

Refuser Valider

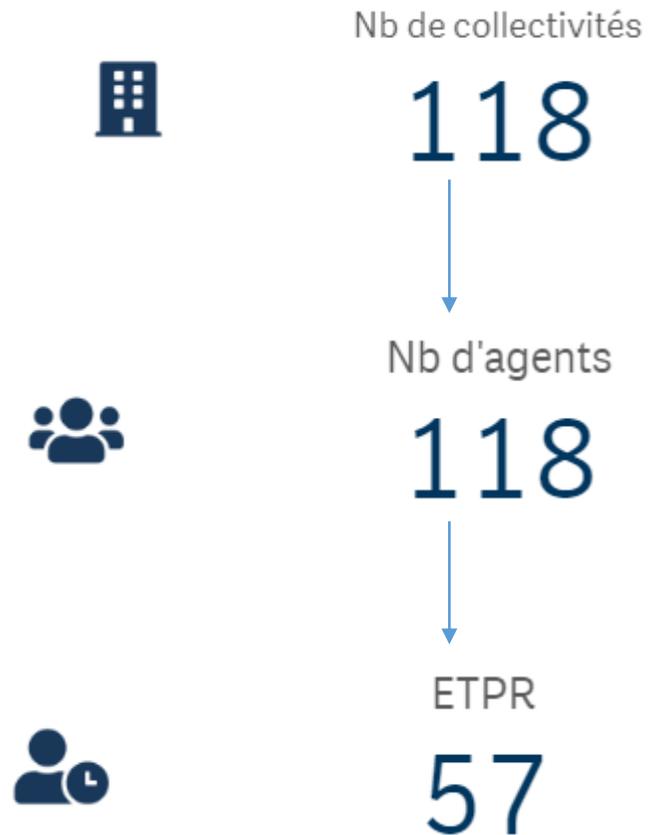
← Enquête RSU

← Enquête Handitorial

← Enquête GPEEC

Filtre sur Qlik (*) :

RSU 2020, Aube, agents sur emplois permanents, cadres d'emplois (adjoints administratifs, attachés, rédacteurs, secrétaires de mairie), agents rémunérés au 31/12, communes (de 0 à 499 habitants, de 500 à 1 999 habitants), une secrétaire de mairie max par commune.



(*) formule ETPR
 = somme des ETPR des agents (118 lignes en tout)
 = 57

Tranche ETPR :	Nombre de secrétaires de mairie :
moins de 0,1 ETPR	9
entre 0,1 et 0,19 ETPR	12
entre 0,2 et 0,29 ETPR	17
entre 0,3 et 0,39 ETPR	12
entre 0,4 et 0,49 ETPR	22
entre 0,5 et 0,59 ETPR	8
entre 0,6 et 0,69 ETPR	10
entre 0,7 et 0,79 ETPR	4
entre 0,8 et 0,89 ETPR	3
entre 0,9 et 0,99 ETPR	5
1 ETPR	15
plus de 1 ETPR	1
Total	118

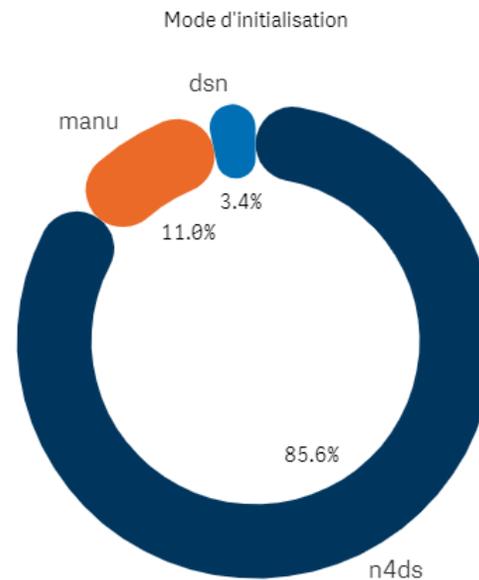
Lorsqu'une collectivité complète son enquête Rapport Social Unique, 3 modes de pré-remplissage sont possibles :

- base carrières : le Centre de gestion a importé sur l'application données sociales sa base carrières (Agirhe, ou autre..). Les collectivités affiliées à ce Centre de gestion ont alors la possibilité de pré-remplir leur RSU à partir de cette base carrières.
- n4ds : la collectivité a importé sa n4ds.

Une collectivité peut également décider de saisir de façon manuelle le Rapport Social Unique :

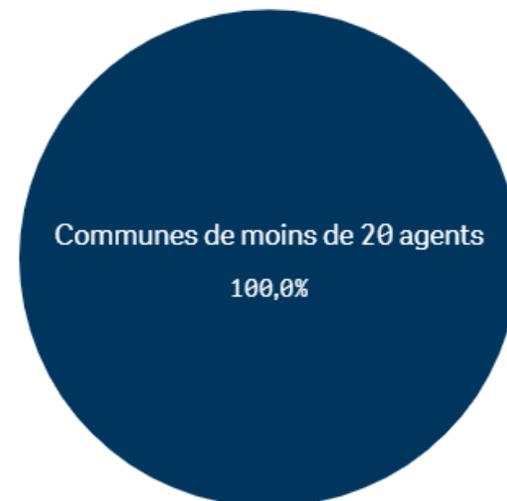
- manuelle : soit à partir d'une saisie libre,
soit en important le fichier TXT de la DGCL (possibilité mise en place pour les collectivités non affiliées)

Répartition selon la source de saisie

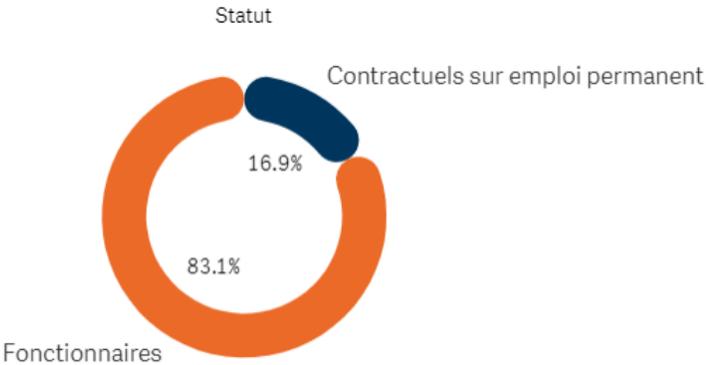


Type et strate de collectivités

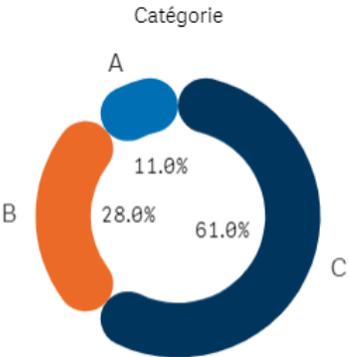
Strate BS



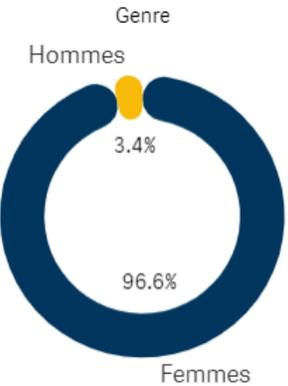
Répartition selon le statut



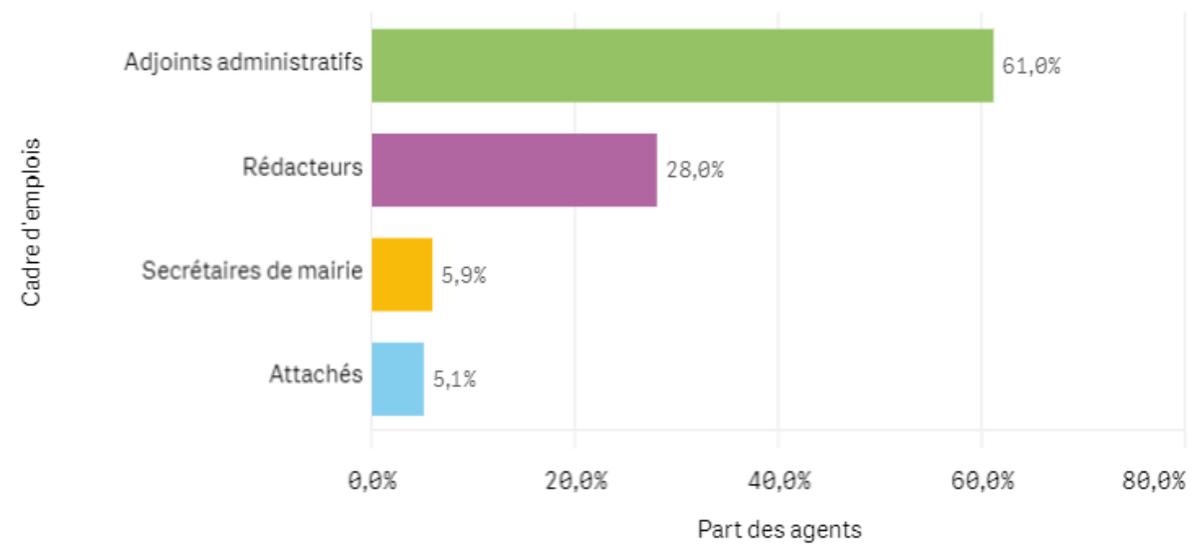
Répartition par catégories



Répartition Femme / Homme



Cadres d'emplois



Age moyen
49 ans et 1 mois

Age médian
50 ans

Age moyen de départ en retraite
61 ans et 9 mois

Définition

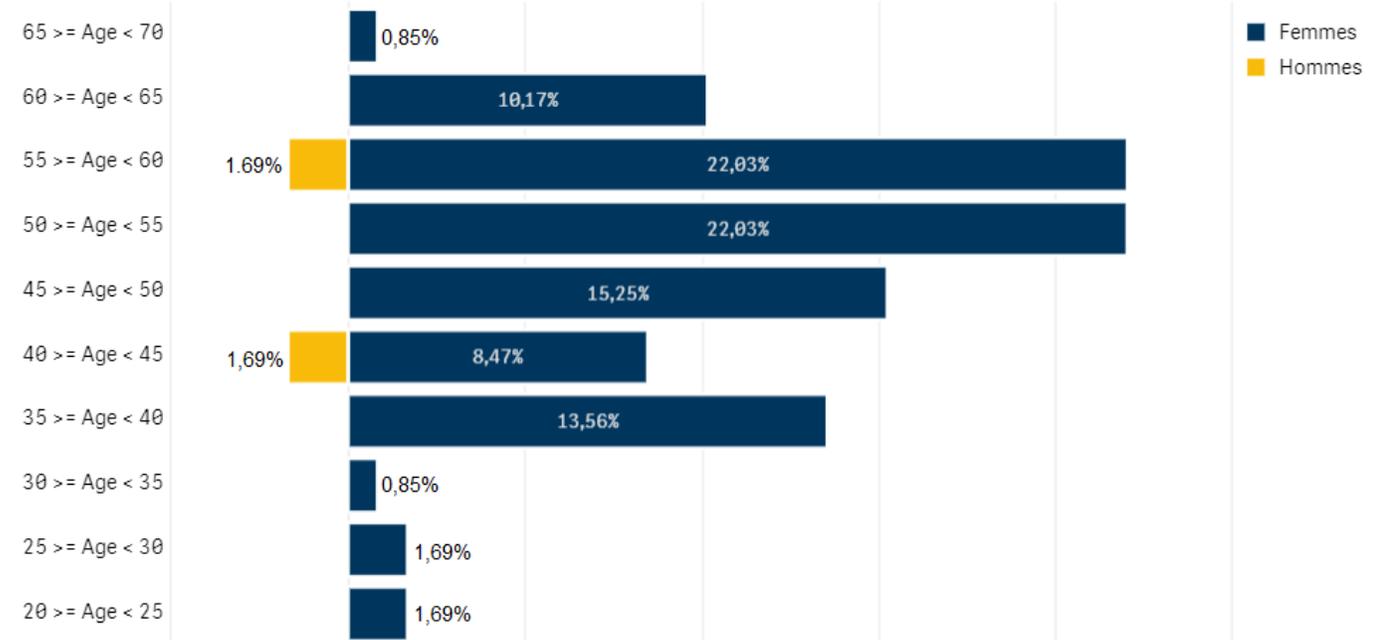
Âge moyen : L'âge moyen (ou moyenne d'âge) d'une population est la moyenne des âges des personnes appartenant à cette population.

Âge médian : Un âge médian de 50 ans signifie que la moitié des personnes a plus de 50 ans.

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent

Classe d'âge	Femmes	Hommes	Nb d'agents	Nb de femmes	Nb d'hommes
Totaux	96,61%	3,39%	118	114	4
65 >= Age < 70	0,85%	0,00%	1	1	0
60 >= Age < 65	10,17%	0,00%	12	12	0
55 >= Age < 60	22,03%	1,69%	28	26	2
50 >= Age < 55	22,03%	0,00%	26	26	0
45 >= Age < 50	15,25%	0,00%	18	18	0
40 >= Age < 45	8,47%	1,69%	12	10	2
35 >= Age < 40	13,56%	0,00%	16	16	0
30 >= Age < 35	0,85%	0,00%	1	1	0
25 >= Age < 30	1,69%	0,00%	2	2	0
20 >= Age < 25	1,69%	0,00%	2	2	0

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



Projection des départs à la retraite (suivant l'âge des agents au 31/12/2020) :

Projection retraites à 1 an

7^{5,9%}
des effectifs à 1 an

(*au 31/12/2021)

Projection retraites à 2 ans

13^{11,0%}
des effectifs à 2 ans

(*au 31/12/2022)

Projection retraites à 3 ans

15^{12,7%}
des effectifs à 3 ans

(*au 31/12/2023)

Formule = agents qui auront en 2023 +3 ans par rapport à l'âge moyen de départ à la retraite.
« Le calcul se fait en partant de l'âge moyen de départ à la retraite du métier concerné (ici du métier de secrétaire de mairie). » (données RSU 2020)

Projection retraites à 4 ans

27^{22,9%}
des effectifs à 4 ans

(*au 31/12/2024)

Projection retraites à 5 ans

31^{26,3%}
des effectifs à 5 ans

(*au 31/12/2025)

Projection retraites à 6 ans

34^{28,8%}
des effectifs à 6 ans

(*au 31/12/2026)

Formule = agents qui auront en 2026 +6 ans par rapport à l'âge moyen de départ à la retraite.
« Le calcul se fait en partant de l'âge moyen de départ à la retraite du métier concerné (ici du métier de secrétaire de mairie). » (données RSU 2020)

Projection retraites à 7 ans

41^{34,7%}
des effectifs à 7 ans

(*au 31/12/2027)

Projection retraites à 8 ans

44^{37,3%}
des effectifs à 8 ans

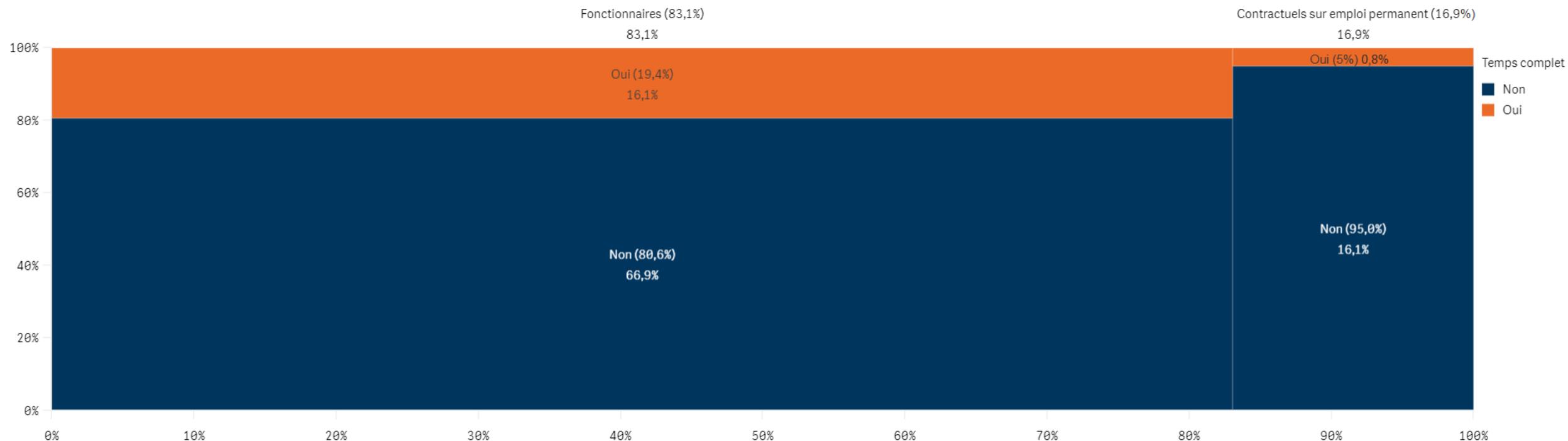
(*au 31/12/2027)

Nota bene : On recompte la secrétaire de mairie en question dans les 6 projections (on ne sait pas quand elle partira à la retraite exactement). Ce sont uniquement les secrétaires de mairie qui pourront potentiellement partir en retraite (on n'a pas l'information du nombre de trimestres cotisés).

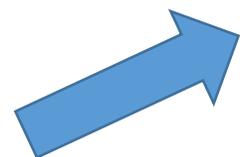
Définitions

- temps complet : Le temps de travail pour un agent de la fonction publique à temps complet est de 35 heures hebdomadaire, ou 1607 heures par an.
- temps non complet : Un emploi à temps non complet est un emploi crée pour une durée de travail inférieure à la durée légale de travail à temps complet (35 heures hebdomadaires)
- temps partiel : L'agent à temps partiel choisit de travailler moins de 35 heures. La quotité de travail ne peut correspondre à une quotité inférieure à 50% ou supérieure à 90%.

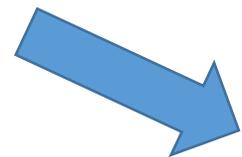
Temps de travail



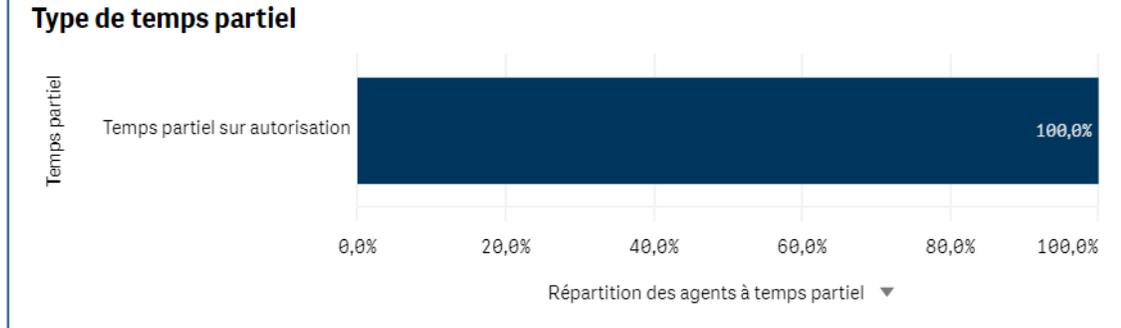
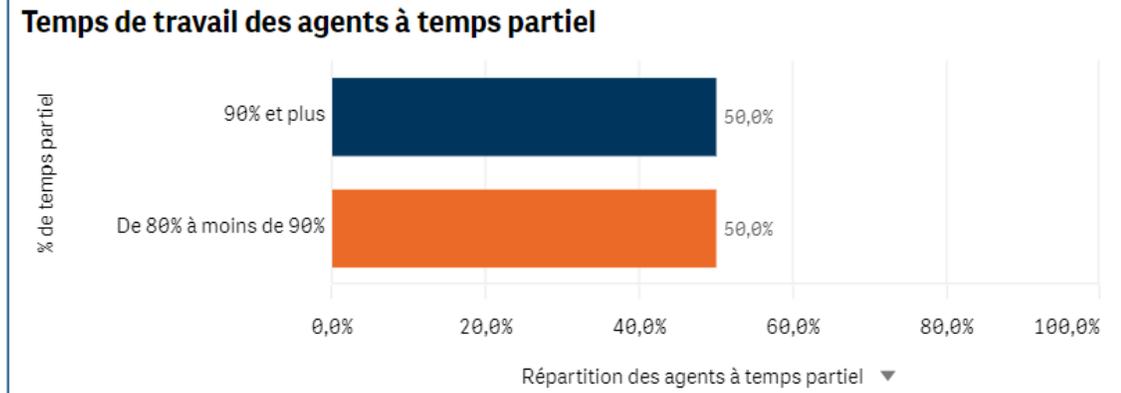
Postes à temps complet
16,9%



Part des agents à temps plein
90,0%



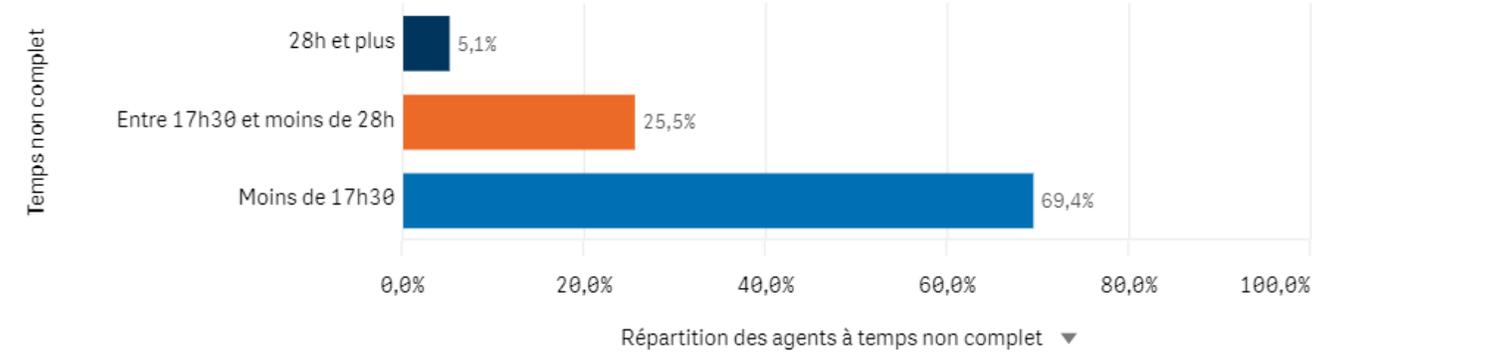
Part des agents à temps partiel
10,0%



Postes à temps non complet
83,1%



Durée de travail des agents à temps non complet



Part des agents en télétravail
1,7%

Rémunération médiane (en ETPR)

31 338 €

Rémunération médiane concernant les Hommes (en ETPR)

29 254 €

Rémunération médiane concernant les Femmes (en ETPR)

32 676 €

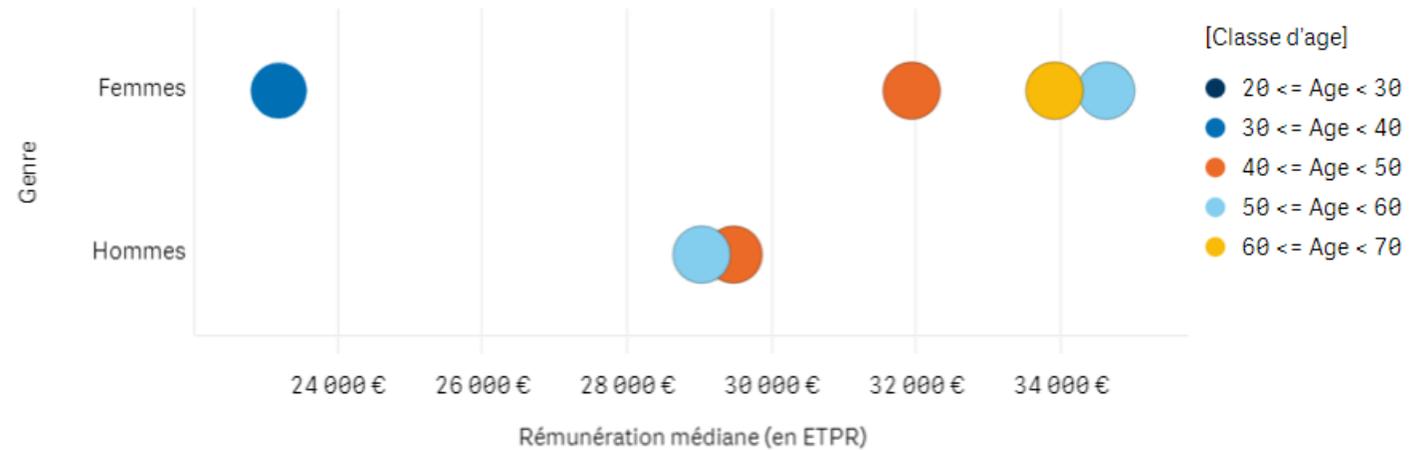
Définition d'une médiane :

La médiane est le point milieu d'un jeu de données, de sorte que 50 % des unités ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des unités ont une valeur supérieure ou égale. Dans un jeu de données de petite taille, il suffit de compter le nombre de valeurs (n) et de les ordonner en ordre croissant.

Composition de la rémunération dans la fonction publique territoriale :

- = montant total de la rémunération brute
- dont primes et indemnités,
- dont montant Heures Complémentaires/Heures Supplémentaires
- dont Supplément Familial de Traitement,
- dont Indemnité de Résidence.

Rémunération médiane (en ETPR) par classe d'âge et par genre des agents permanents



*rémunération (médiane) annuelle

SMIC annuel au 1^{er} janvier 2020 :

18 473,04 € brut (1 539,42 € brut mensuel sur

la base de 35h par semaine; soit 1 219 € net)

(source INSEE)

Rémunération médiane (en ETPR) selon le diplôme



Rémunération médiane (en ETPR) selon le genre

Genre	Rémunération médiane (en ETPR)
Totaux	31 338 €
Femmes	32 676 €
Hommes	29 254 €

Rémunération médiane (en ETPR) selon la catégorie

Catégorie	Rémunération médiane (en ETPR)
Totaux	31 338 €
A	36 568 €
B	30 119 €
C	27 032 €

*rémunération (médiane) annuelle

Nombre de femmes

72

72 femmes perçoivent une ou plusieurs primes (soit 63% des femmes)
42 femmes ne perçoivent pas de primes (soit 37% des femmes)

Montant des primes et indemnités (médiane)

2 023 €

Nombre d'hommes

3

2 hommes perçoivent une ou plusieurs primes (soit 67% des hommes)
1 homme ne perçoivent pas de primes (soit 33% des hommes)

Montant des primes et indemnités (médiane) concernant les femmes

2 008 €

Montant des primes et indemnités (médiane) concernant les hommes

2 679 €

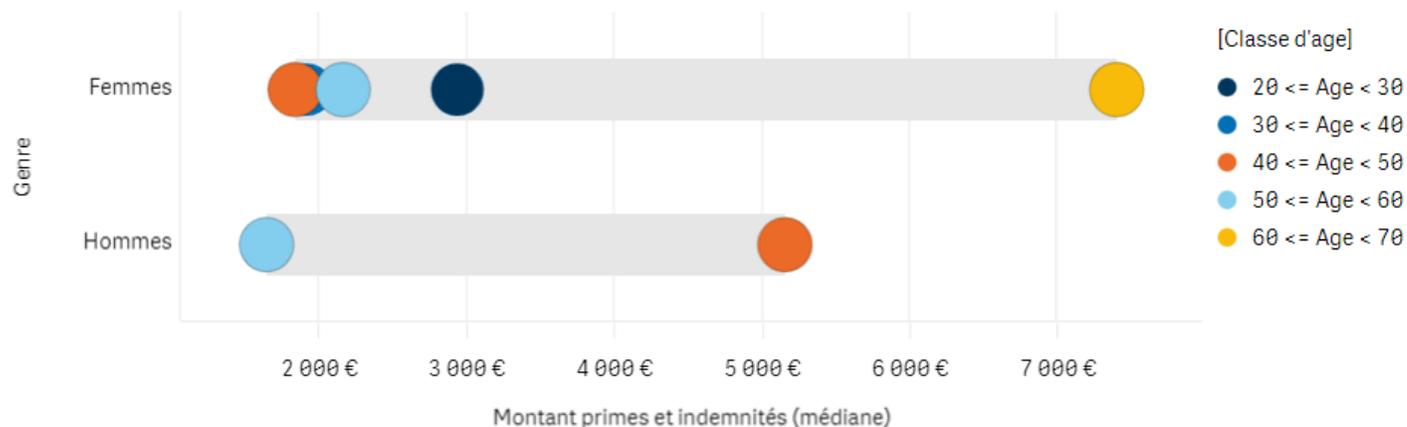
Montant des primes et indemnités (médiane) selon le genre

Genre	Montant des primes et indemnités (médiane)
Totaux	2 023 €
Hommes	2 679 €
Femmes	2 008 €

Montant des primes et indemnités (médiane) selon la catégorie

Catégorie	Montant des primes et indemnités (médiane)
Totaux	2 023 €
A	8 030 €
B	2 023 €
C	1 900 €

Montant des primes et indemnités (médiane) par classe d'âge et par genre



* Primes et indemnités (médiane) versées selon une périodicité annuelle

Nota bene : Les agents ne percevant pas de primes n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la médiane.

Montant des primes et indemnités (minimum)

110 €

Montant des primes et indemnités (maximum)

11 000 €

Montant des primes et indemnités (minimum) concernant les femmes

110 €

Montant des primes et indemnités (minimum) concernant les hommes

612 €

Montant des primes et indemnités (maximum) concernant les femmes

11 000 €

Montant des primes et indemnités (maximum) concernant les hommes

5 160 €

Montant des primes et indemnités selon différents critères (sans distinction de genre)

Catégorie	Cadre d'emplois	Nombre d'agents	Montant des primes et indemnités (médiane)	Montant des primes et indemnités (minimum)	Montant des primes et indemnités (maximum)
Totaux		75	2023	110	11000
A	Attachés	3	8030	7692	8225
A	Secrétaires de mairie	2	5139	994	9285
B	Rédacteurs	27	2023	426	11000
C	Adjoints administratifs	43	1900	110	7560

Montant des primes et indemnités selon différents critères (avec distinction de genre)

Gen...	Catégorie	Cadre d'emplois	Nombre d'agents	Montant des primes et indemnités (médiane)	Montant des primes et indemnités (minimum)	Montant des primes et indemnités (maximum)
Totaux			75	2023	110	11000
Femmes	A	Attachés	3	8030	7692	8225
Femmes	A	Secrétaires de mairie	2	5139	994	9285
Femmes	B	Rédacteurs	27	2023	426	11000
Hommes	C	Adjoints administratifs	3	2679	612	5160
Femmes	C	Adjoints administratifs	40	1869	110	7560

* Primes et indemnités perçues par agent selon une périodicité annuelle